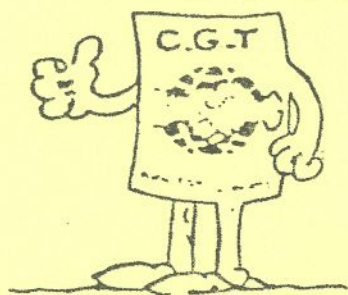


SNTRS



informations

**Bulletin de liaison du Syndicat
National des Travailleurs de la
Recherche Scientifique C.G.T.**

édité par nos soins

57, avenue d'Italie - 75013 PARIS - Tél. 585.44.44

C.P. N° 50099 - Directeur de la Publication : A. MONTINTIN

SUPPLÉMENT AU N° 23

17 OCTOBRE 1985

S.N.T.R.S. INFO.

FLASH

- AUX ADHERENTS INSERM

INSERM

*Spécial
24 octobre*

RENTREES DES COTISATIONS

Le
montage réalisé
au dernier bureau Inter
fait apparaître de grosses difficultés
sur le prélèvement manuel des cotisations.

... le Syndicat
s'informatise, se modernise donc pour
se donner des moyens plus efficaces... Participez
en réglant régulièrement vos
cotisations ...

42^{ème} CONGRES DE LA CGT

Montreuil, 24, 29 novembre 1985

Seul « LE PEUPLE » va publier l'ensemble des documents préparatoires :

- Projet de document d'orientation, n° 1192-1193, du 25 avril.
- Rapport d'activité - Bilan financier, n° 1196-1197 du 27 juin.
- Projet de programme d'action, n° 1199-1200 du 11 juillet.

La tribune de discussion s'ouvrira dans « LE PEUPLE » n° 1197 du 29 août jusqu'au 14 novembre, et en décembre, paraîtra le compte-rendu des travaux du Congrès.

Pour recevoir ces numéros spéciaux, pour être au fait de la préparation du congrès :

- UN BON MOYEN : L'ABONNEMENT -

et une solution avantageuse, puisque l'abonnement permet de recevoir, sans supplément de prix tous les numéros spéciaux 42^{ème} Congrès.

Abonnez-vous vite ! où si vous l'êtes déjà, faites abonner d'autres militants, des syndiqués...

Profitez de l'offre exceptionnelle :

« Abonnement Congrès » : 170 F au lieu de 180 F.

TELEPHONE

VOICI NOTRE
FUTUR NUMÉRO

A partir du 25 octobre, à 23 heures,
il va devenir :

45 85 44 44

RÉPONDEUR SNTRS

45 85 48 59

TOUS ensemble dans l'action pour nos revendications

ALORS QUE LE STATUT S'EST TROUVÉ LIMITÉ PAR MANQUE D'AMBITION, TOUT SE PASSE COMME SI L'ON VOULAIT MAINTENANT AMOINDRIR LES CONSÉQUENCES POSITIVES DE SON APPLICATION PAR MANQUE DE MOYENS.

LE RYTHME DES TRANSFORMATIONS D'EMPLOI PRÉVU AU BUDGET 1986 NE PERMETTRAIT PAS, EN L'ÉTAT, DE RÉSORBER TOUS LES DÉCLASSEMENTS AVANT UNE DIZAINE D'ANNÉES. (Y COMPRIS L'INTÉGRATION DE TOUS LES 2B/2D EN A.I.).

LA PROCÉDURE DE TITULARISATION TRAÎNE. LES NOTIFICATIONS DE TITULARISATION NE PARVIENDRONT PAS AUX AGENTS AVANT LA FIN DE L'ANNÉE. IL EST MÊME SÛR QU'À L'INSERM LA PREMIÈRE PAIE DE FONCTIONNAIRE NE SOIT PAS VERSÉE AVANT JANVIER 1986, CE QUI SIGNIFIERAIT ÉGALEMENT DU RETARD SUR LE PAIEMENT DES RAPPELS LIÉS À LA RÉTROACTIVITÉ.

CES RETARDS ONT DES CONSÉQUENCES SUR LA RÉUNION DES DIFFÉRENTES INSTANCES PRÉVUES PAR LE NOUVEAU STATUT POUR L'ATTRIBUTION DES PROMOTIONS, DES ÉCHELONS ACCÉLÉRÉS OU POUR EFFECTUER LES RECLASSEMENTS.

DE NOMBREUSES QUESTIONS LIÉES À L'APPLICATION DU STATUT NE SONT TOUJOURS PAS RÉGLÉES ET NÉCESSITENT L'INTERVENTION DES PERSONNELS POUR OBTENIR DES RÉPONSES SATISFAISANTES.

AINSI EN EST-IL DE LA VALIDATION DES DROITS À PENSION POUR LES ANNÉES DE VACATIONS, POUR LES ANNÉES À MI-TEMPS EFFECTUÉES DANS CERTAINES CONDITIONS, POUR LES ANNÉES PASSÉES SUR CERTAINS CONTRATS, ETC ... QUI RESTE AU CONDITIONNEL DEPUIS JUILLET DERNIER.

AINSI EN EST-IL DE L'ORGANISATION DES CONCOURS :

- AUCUNE PROPOSITION N'A ENCORE ÉTÉ FAITE PAR LA DIRECTION DE L'INSERM.

- AU CNRS, LES MODALITÉS VOTÉES AU CTP DE JUILLET SEMBLENT POSER QUELQUES PROBLÈMES AU MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE.

MALGRÉ LES ENGAGEMENTS PRIS, LE DÉCRET CONCERNANT LA TITULARISATION DES MI-TEMPS N'EST TOUJOURS PAS PARU, DE MÊME CELUI CONCERNANT LA PRIME DE PARTICIPATION À LA RECHERCHE.

À CET ÉGARD, L'INQUIÉTUDE EST D'AUTANT PLUS GRANDE QUE LA DIRECTION DU CNRS ENVISAGE DE METTRE EN CAUSE LES 2/3 DE LA PRIME SEMESTRIELLE COMME PARTIE ACQUISE DU SALAIRE. LA DIRECTION DE L'INSERM N'A PAS DÉCIDÉ DE S'ENGAGER DANS CETTE VOIE ; MAIS TOUT DANGER N'EST PAS ÉCARTÉ DEVANT LA VOLONTÉ DES ORGANISMES DE TUTELLE D'HOMOGÉNÉISER LES STATUTS DES PERSONNELS DES E.P.S.T. DE PLUS LES PRIMES DES ADMINISTRATIFS DE L'INSERM NE SONT TOUJOURS PAS AU MÊME NIVEAU QUE CELLES DU CNRS, ALORS QUE LES MOYENS EXISTENT, LE MINISTÈRE DU BUDGET N'A TOUJOURS PAS DONNÉ SON AVAL.

EN CE QUI CONCERNE LA VIE DES LABORATOIRES, LE BUDGET DE LA NATION POUR 1986 CONNAÎT UNE TELLE RÉCESSION QUE LA PRIORITÉ DONT BÉNÉFICIERA LA RECHERCHE PERMETTRA TOUT JUSTE DE MAINTENIR LE NIVEAU DE 1985. CECI ALORS QUE L'INTRODUCTION DE NOUVELLES MÉTHODOLOGIES ET TECHNOLOGIES DANS LES LABORATOIRES ET SERVICES PREND UN RETARD PRÉJUDICIABLE POUR LA RECHERCHE MÉDICALE. LES CRÉATIONS D'EMPLOIS D'ADMINISTRATIFS ATTEIGNENT DEPUIS DEUX ANS UN RECORD : 0 EN 1985, 0 EN 1986 (HORS ASSISTANTS-INGÉNIEURS). ALORS MÊME QU'ON CONSTATE DES DIFFICULTÉS GRANDISSANTES AU SIÈGE DE L'INSERM DANS LES ADMINISTRATIONS DÉLÉGUÉES ET LES UNITÉS.

C'EST TOUT L'EFFORT ACCOMPLI POUR LE REDRESSERMENT DE LA RECHERCHE DEPUIS 1981 QUI RISQUE DE SE TROUVER COMPROMIS.

IL EST DEVENU URGENT D'INTERVENIR TOUS
ENSEMBLE POUR MODIFIER CETTE SITUATION

Le SNTRS-CGT invite les personnels à se rassembler par laboratoire et par service pour définir ensemble le niveau et les modalités des actions à entreprendre pour :

- . La titularisation dans les délais les plus rapides des personnels de l'INSERM.
- . Les moyens en postes permettant une résorption rapide de tous les déclassements.
- . Contre toute remise en cause de la prime.
- . Pour la revalorisation des salaires.
- . Pour la création d'emplois, notamment d'administratifs, et des moyens accrus aux laboratoires.

Dans ce sens, le SNTRS-CGT encourage ses sections à prendre contact avec celles du SNCS-FEN pour la préparation de ces actions.

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE D'ACTION INTERPROFESSIONNELLE ORGANISÉE PAR LA CGT.

le 24 octobre

LE SNTRS-CGT LANCE UNE PREMIÈRE INITIATIVE EN APPELANT LES PERSONNELS À FAIRE CONVERGER LES ACTIONS QUI AURONT AINSI ÉTÉ DÉCIDÉES EN DIRECTION DES SIÈGES DES A.D., DES DIRECTIONS, DES PRÉFECTURES.

DANS LE PROLONGEMENT DE CES ACTIONS, IL LES INVITE À PARTICIPER ÉGALEMENT AUX DIVERSES MANIFESTATIONS INTERPROFESSIONNELLES PRÉVUES LE MÊME JOUR.

POUR LA REGION PARISIENNE

A 9 H 30 RASSEMBLEMENT D'INFORMATION ET D'ACTION AU SIEGE DE L'INSERM
101, RUE DE TOLBIAC (MÉTRO TOLBIAC)

A L'ISSUE DU RASSEMBLEMENT À L'INSERM, PARTICIPATION À LA MANIFESTATION INTERPROFESSIONNELLE QUI PARTIRA DE LA REPUBLIQUE À
11 H 30 POUR ALLER À LA PLACE SAINT-AUGUSTIN.

BULLETIN D'ADHESION

J'ADHERE AU S.N.T.R.S.- C.G.T. INSERM.

NOM :

PRÉNOM

UNITÉ :

A REMETTRE AUX MILITANTS SNTRS
ou à envoyer au SNTRS-CGT, 57, av. d'Italie, 75013 PARIS